

# PROCÈS VERBAL, Assemblée Générale Annuelle Le DIMANCHE 21 AOÛT 2022, 9h30, à l'Église de Sacré-Coeur-de-Marie

## **Le C.A. sortant :**

François Côté, Président

Luc Bédard, Secrétaire et Vice-président

Louise Nolet, Trésorière

France Samson, Administratrice (Site Web, Facebook, Bottin et Courriels, archives TEAMS, etc.)

### **1. Mot de bienvenue du président. 9h34**

### **2. Acceptation de l'ordre du jour.**

Prop. : Richard Pouliot, Sec. : Paul Gosselin

### **3. Lecture et adoption du procès-verbal, AGA de l'APEL 2021/08/21.**

Après mention que le procès verbal a été préalablement distribué à tous par courriel et que tout le monde est sensé l'avoir lu, on demande à ne pas en faire la lecture en salle et à procéder à son adoption directement. **Accepté.**

Prop. : Paule Côté, Sec. : Nicole Fleury

### **4. Présentation des activités réalisées et celles en cours:**

Informations générales sur les points suivants a) à f):

#### **a) Les réunions du ca et autres participations ou interventions.**

1. 8 réunions du CA.
2. Plusieurs réunions du comité sur le débarcadère (F.Côté, M.Jacques, G. Ledoux, L.Bédard, J-L Tardif).
3. Plusieurs réunions et échanges avec la municipalité sur des projets spécifiques, notamment le remplacement du barrage actuel et le fossé du rang de la Chapelle.
4. 2 réunions avec la conseillère et l'ensemble des représentants des secteurs.
5. 2 réunions avec la municipalité et 2 associations de chemin pour la municipalisation de leur chemin respectif.
6. Plusieurs réunions avec l'Alliance contre le myriophylle et la nouvelle Fédération Québécoise de Défense des Lacs et Cours d'eau (FQDLC). François Côté et M. Le maire Pascal Binet sont sur ce premier c.a. pour un mandat de 2 ans.  
La mission de cette nouvelle association de niveau provincial sera déterminante pour l'avenir de tous les lacs du Québec.

#### **b) Débarcadère.**

1. Rappel du système installé.
2. Les coûts (poteau, électricien, branchement Hydro, système, barrière)
3. Nombre d'adhérents (Riverains, Résidents Adstock, Gens de l'extérieur)
4. L'évaluation du fonctionnement.



## PROCÈS VERBAL, Assemblée Générale Annuelle Le DIMANCHE 21 AOÛT 2022, 9h30, à l'Église de Sacré-Coeur-de-Marie

5. Montant au compte du débarcadère.
6. Remerciements aux membres du comité et un merci spécial à Jean-Luc et Suzanne Tardif.

### Questions :

- a. Qu'advient-il avec les descentes privées ?  
L'APEL s'est d'abord attaqué au dossier du contrôle d'accès électronique à la guérite de la descente publique d'embarcations au bout du Rang Des Campagnards. Ce dossier est réglé et le tout fonctionne bien. Une des prochaines étapes sera justement de régler pour limiter/restreindre/interdire les descentes privées, en complicité avec la municipalité.
  - b. Les clés de la guérite accordées aux chalets loués seront gérées comment ?  
**À chaque fin de saison estivale, toutes les clés électroniques seront invalidées, sans exceptions.** Elles seront revalidées lors du paiement de la cotisation annuelle, qui est actuellement de \$40/an ou de l'achat d'un nouveau droit de passage et donc d'une nouvelle clé.
- c) Opération arrachage du Myriophylle, édition 2022 (Envergure de l'opération, objectifs, échéancier, financement).**
1. 2 séquences d'arrachage cette année avec une équipe de 4 plongeurs du RAPPEL et une autre séquence supplémentaire avec 6 plongeurs.
  2. **Coût de l'opération : 70 000\$,** financé par la municipalité à la hauteur de 65 000\$ et par la MRC pour un montant de 5 000\$.
  3. Merci aux commanditaires, à la Municipalité, à IGA pour la nourriture, et à Lucie et François Côté pour l'accueil des plongeurs depuis 3 ans, à 3 semaines/an.
  4. Constat : Beaucoup de Myriophylle et de Potamot. La récolte du Myriophylle a été importante.
- d) Bouées.**
1. Décompte des bouées installées en début de saison (60 au total).
    - a. 21 grandes bouées chandelles, dont 7 pour le myriophylle;
    - b. 9 grosses bouées rondes signalant des hauts-fonds;
    - c. 5 bouées riveraines avec mât et drapeau en métal pour le myriophylle.
    - d. 25 bouées de périmètre placées au pourtour des herbiers de myriophylle.
    - e. Merci à la municipalité pour assumer les coûts.



**APEL** du  
Huit

**PROCÈS VERBAL, Assemblée Générale Annuelle  
Le DIMANCHE 21 AOÛT 2022, 9h30,  
à l'Église de Sacré-Coeur-de-Marie**



## PROCÈS VERBAL, Assemblée Générale Annuelle Le DIMANCHE 21 AOÛT 2022, 9h30, à l'Église de Sacré-Coeur-de-Marie

### e) Contrôle des sédiments-3 projets en 2022.

1. Presqu'île (aide de l'APEL de 3 500\$). Réalisé.
2. Place Idéale (aide de l'APEL de 3 500\$). À réaliser bientôt.
3. Rang de la Chapelle (Financement municipal). Débuté.

### f) Barrage.

1. État du barrage actuel
2. Remplacement du barrage au plus tard en 2025.  
Travaux prévus en 2024.
3. Résumé de la réunion avec les résidents le 18 juin 2022.
4. Scénario et échéancier.
5. Installation de 2 sondes.
6. Projet SWOT.

SWOT est l'acronyme des mots anglais Strengths, Weaknesses, Opportunities et Threats (en français : forces, faiblesses, opportunités et menaces).

Système d'acquisition de données par satellite et d'analyse des niveau d'eau et autres paramètres (température, pression atm., etc.)

Pour 1 à 5 ans : Mesure par satellite de l'impact des changements climatiques sur les niveaux d'eau de certains lacs au Québec pour analyse.

Après 5 ans : Les mesures continueront d'être disponibles pour autres usages.



### 5. Présentation des principaux herbiers du lac, situation du Myriophylle et du Potamot et plan d'action suggéré pour les prochaines années. (voir ANNEXE 2)

1. Mise à jour de l'inventaire du Myriophylle dans le lac, réalisée par le RAPPEL l'automne 2021.
2. Élaboration d'une stratégie de lutte début 2022.
3. 12 herbiers répertoriés et caractérisés, totalisant 187 000 mètres carrés, une progression de 12 000 mc depuis 2018.
  - a. Présentation des herbiers (2 cartes).
  - b. 17 espèces de plantes aquatiques observées (Tableau 1).
  - c. Caractéristiques de chacun des herbiers (Tableau2).
    - i. Superficie de chacun;
    - ii. Superficie occupée en % par les plantes;
    - iii. Proportion de Myriophylle dans chaque herbier;
    - iv. Espèce dominante et sous-espèces dominante.
4. L'éradication du Myriophylle est impossible. Il faut plutôt le contrôler.
5. Les foyers des herbiers 10,11 et 12 de la Baie-de -Sacré-Cœur ont fait l'objet d'un bon arrachage cette année.
6. Les foyers des herbiers 4 et 7 doivent être ramenés à 5% de myriophylle.



## PROCÈS VERBAL, Assemblée Générale Annuelle Le DIMANCHE 21 AOÛT 2022, 9h30, à l'Église de Sacré-Coeur-de-Marie

7. Même objectif pour l'immense herbier 3 qui contient 10% de Myriophylle.
8. Scénario des coûts de traitement de tous les herbiers sur une période de 3 ans. (Tableau)
9. Des décisions devront être prises dès cet automne pour l'an prochain.

### 6. Aperçu du plan d'action 2023 de l'APPEL.

- g) Lutte au myriophylle.
- h) Inventaire du Potamot Zostériforme partout dans le lac, mesure de la superficie des herbiers et de la densité, ampleur de l'envahissement, causes potentielles, solutions possibles et stratégie. (Mandat au RAPPEL).
- i) Contrôle des sédiments.
- j) Pose et retrait des bouées
- k) Remplacement du barrage.
- l) **Relocalisation de la station de lavage.**

### 7. Rapport financier au 31 décembre 2021. (voir ANNEXE 1)

- Présentation et acceptation du Rapport de «Plan de Gestion service comptable de Thetford».  
Prop. : J.P. Falardeau, Sec. : Paul Gosselin
- Désignation d'un vérificateur pour 2022.  
Prop. : Pierre Drolet, Sec. : Pascale Thibaudeau

### 8. Prévisions 2023 de l'APPEL du Huit.

Elles n'ont pas été faites encore. On attend les résultats de l'évaluation du Potamot, commandée au RAPPEL.

### 9. Élection des membres du C.A. (6 postes sur 8).

Nominations :

<i>No.</i>	<i>Nominé</i>	<i>Accepté</i>	<i>Localisation</i>	<i>Proposeur</i>	<i>Secondeur</i>
1	Louise Nolet	reconduite	Presqu'île (des Alouettes)	Lise Tremblay	Pierre Lessard
2	France Samson	reconduite	des Castors	Louise Nolet	F. Côté ?
3	Jonathan Lasnier	oui	des Cèdres	François Côté	Valois Tremblay
4	Nicolas Tremblay	oui	Place Idéale	Michel Sylvain	Valois Tremblay
5	Yves Lachance	oui	Place Idéale ???	Josée Gosselin	René Bilodeau
6	Paul Gosselin	oui	du Beau Mont, Baie du Sacré-Cœur	Nicole Fleury	Diane Bélanger
7	Paule Côté	oui	Des Violettes, Baie de l'île	Danielle Fleury	Pierre Lessard
8	Marc Lewis	oui	Des Orchidées, Baie de l'île	J.P. Falardeau	Pierre Tremblay



## PROCÈS VERBAL, Assemblée Générale Annuelle Le DIMANCHE 21 AOÛT 2022, 9h30, à l'Église de Sacré-Coeur-de-Marie

### 10. Varia.

#### 10.1. Les bernaches :

L'APEL a tenté différentes approches ces dernières années sans succès probant !  
Il y a deux approches possibles :

- Casser les œufs ne fonctionne pas p.c.q. ils vont pondre de nouveau. Recouvrir les œufs d'huile végétale, ce qui fait mourir ce qu'il y a dedans. Mais ces oiseaux sont féroce à défendre leurs œufs en chargeant et mordant les intrus.
- Obtenir les permis de chasse nécessaires et les chasser dans les périodes autorisées, ce qui est complexe.

#### 10.2. Pérennité de l'APEL :

Une personne se soucie que la pérennité de l'APEL du Huit semble dépendre uniquement de la disponibilité et le bon vouloir de bénévoles. Mais comment pourrait survivre l'association en l'absence de bénévoles ? Songer à des alternatives.

### 11. Rencontre avec le Maire et notre conseillère.

M. le Maire (Pascal Binet) se présente devant notre auditoire pour y présenter un topo de son 2<sup>ème</sup> mandat et nous parler des meilleurs résultats obtenus de l'équipe issue de son 3<sup>ème</sup> mandat. Tout va mieux. Il souligne la difficulté de rétention du personnel dans l'équipe d'urbanisme, qui a subi des départs après départs. Puis il répond à quelques questions de l'assemblée sur différents sujets.

Quant vient le tour de Luce Bouley notre conseillère en zone #6 de prendre la parole, tous les sujets ont été épuisés !

Une mention spéciale souligne les 20 ans de bénévolats de François Côté suivi d'un applaudissement intense. Bravo et Merci François.

### 12. Levée de l'assemblée à midi passé.



**APEL** du  
Huit

PROCÈS VERBAL, Assemblée Générale Annuelle  
Le DIMANCHE 21 AOÛT 2022, 9h30,  
à l'Église de Sacré-Coeur-de-Marie

ANNEXE 1 : FINANCES



Rapport financier de:

**A.P.E.L-DU-HUIT**

Nous avons procédé à l'enregistrement des données fournies par Mme Louise Nolet dûment mandatée afin de rédiger un rapport d'opération de l'A.P.E.L. DU HUIT au 31 décembre 2021. Le mandat a été effectué conformément à nos connaissances. Nous n'avons procédé ni à une vérification ni à un examen. Le document est conçu pour un usage interne uniquement.

---

Serge Toulouse & Marc Charpentier, BAA  
Expert-comptable  
9 juin 2022



**PROCÈS VERBAL, Assemblée Générale Annuelle  
Le DIMANCHE 21 AOÛT 2022, 9h30,  
à l'Église de Sacré-Coeur-de-Marie**

**A.P.E.L-DU-HUIT**

**2**

Résultats

De l'exercice terminé le 31 décembre 2021

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
	\$	\$
<b>Revenus</b>		
Subventions	13 170	21 655
Dons	4 320	5 000
Inscriptions	-	10 005
Cotisations membres	14 060	2 990
Autres revenus	1 326	2 522
	<u>32 876</u>	<u>42 172</u>
<b>Dépenses d'exploitation</b>		
Salaires & avantages sociaux	3 956	21 538
Publicité	988	-
Papeterie & frais de bureau	2 180	668
Taxes, licences & permis	86	72
Entretien & réparation - Bâtiment	537	246
Frais de déplacement	736	959
Cotisations aux organismes enviro.	75	-
Renaturalisations	12 602	5 454
Assurances	2 670	1 041
Honoraires comptabilités	752	752
Frais de formation & congrès	95	349
Frais d'hébergement	350	400
Frais de repas & représentation	299	311
Amortissement de l'exercice (note 5)	1 210	657
	<u>26 539</u>	<u>32 449</u>
<b>Frais financiers</b>		
Frais bancaires	163	207
Intérêts	-	-
	<u>163</u>	<u>207</u>
<b>Excédent (déficit) de l'exercice</b>	<u>6 174</u>	<u>9 516</u>





**APEL** du  
Huit

**PROCÈS VERBAL, Assemblée Générale Annuelle  
Le DIMANCHE 21 AOÛT 2022,9h30,  
à l'Église de Sacré-Coeur-de-Marie**

**A.P.E.L-DU-HUIT**

**3**

Évolution de l'actif net

De l'exercice terminé le 31 décembre 2021

---

	<b>2021</b>	<b>2020</b>
	<u>\$</u>	<u>\$</u>
Solde au début	71 274	61 758
Excédent de l'exercice	6 174	9 516
<b>Solde à la fin</b>	<u><b>77 448</b></u>	<u><b>71 274</b></u>



**PROCÈS VERBAL, Assemblée Générale Annuelle  
Le DIMANCHE 21 AOÛT 2022, 9h30,  
à l'Église de Sacré-Coeur-de-Marie**

A.P.E.L-DU-HUIT

4

Bilan

Au 31 décembre 2021

	2021	2020
	\$	\$
<b>Actif</b>		
<b>Actif à court terme</b>		
Encaisse	34 142	27 396
Effets à recevoir	1 640	513
	<b>35 782</b>	<b>27 909</b>
<b>Placements</b>		
Épargne à terme rachetable (note 3)	-	4 039
Fonds d'intérêt garanti (note 4)	16 084	15 762
	<b>16 084</b>	<b>19 801</b>
<b>Actif à long terme</b>		
Immobilisations corporelles (note 5)	25 619	23 600
	<b>77 484</b>	<b>71 310</b>
<b>Passif</b>		
<b>Passif à court terme</b>		
Effets à payer	36	36
	<b>36</b>	<b>36</b>
<b>Surplus accumulé</b>	77 448	71 274
	<b>77 484</b>	<b>71 310</b>



# PROCÈS VERBAL, Assemblée Générale Annuelle Le DIMANCHE 21 AOÛT 2022, 9h30, à l'Église de Sacré-Coeur-de-Marie

A.P.E.L-DU-HUIT

5

Notes complémentaires

Au 31 décembre 2021

## 1. Statut et nature des activités

La société, constituée en vertu de la loi de la partie 3 sur les compagnies du Québec, le 9 janvier 2002. Cette entité est une association de riverains propriétaires qui a comme objectif premier la sauvegarde du lac du Huit. Cette entreprise est à but non lucratif.

## 2. Immobilisations

### -Immobilisations corporelles:

Les immobilisations corporelles suivantes sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties selon les méthodes et taux indiqués ci-dessous :

Terrain.....	non amorti
Bâtiment.....	4% dégressif
Navires et bateaux.....	15% dégressif
Mobilier et équipements.....	20% dégressif

## 3. Épargne rachetable Desjardins

	2021	2020
	\$	\$
Épargne rachetable ET-4 (0,15%)	-	4 039
	<u>-</u>	<u>4 039</u>

## 4. Fonds d'intérêt garanti

	2021	2020
	\$	\$
Fonds d'intérêt garanti 1 (1,20%)	5 317	5 254
Fonds d'intérêt garanti 2 (2,75%)	5 437	5 291
Fonds d'intérêt garanti 3 (2,15%)	5 330	5 217
	<u>16 084</u>	<u>15 762</u>



**PROCÈS VERBAL, Assemblée Générale Annuelle  
Le DIMANCHE 21 AOÛT 2022, 9h30,  
à l'Église de Sacré-Coeur-de-Marie**

**A.P.E.L-DU-HUIT**

**6**

Notes complémentaires

Au 31 décembre 2021

---

**5. Immobilisations corporelles**

	Coût	Ajout Disposition	Amort.	Amort. Cumulé.	2021 coût non Amorti.	2020 coût non Amorti.
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Terrain	15 769	-	-	-	15 769	15 769
Bâtiments	3 837	1 942	166	243	5 535	3 760
Bateaux	2 800	-	555	765	2 035	2 590
Mob & équip.	2 057	1 288	489	1 065	2 279	1 481
	<b>24 462</b>	<b>3 229</b>	<b>1 210</b>	<b>2 073</b>	<b>25 619</b>	<b>23 600</b>



**APEL** du Huit

PROCÈS VERBAL, Assemblée Générale Annuelle  
Le DIMANCHE 21 AOÛT 2022, 9h30,  
à l'Église de Sacré-Coeur-de-Marie

## ANNEXE 2 : HERBIERS



**RAPPEL**

Experts-consultants en environnement  
et en gestion de l'eau

**STRATÉGIE DE LUTTE AU MYRIOPHYLLE À ÉPIS –  
LAC DU HUIT**

**Extraits de :**

**stratégie controle MAE Lac du Huit.PDF**

**et**

**2021056 - IPA lac du huit\_VF.pdf**

7images



**PROCÈS VERBAL, Assemblée Générale Annuelle  
Le DIMANCHE 21 AOÛT 2022, 9h30,  
à l'Église de Sacré-Coeur-de-Marie**







## PROCÈS VERBAL, Assemblée Générale Annuelle Le DIMANCHE 21 AOÛT 2022, 9h30, à l'Église de Sacré-Coeur-de-Marie

Tableau 1. Bilan des plantes aquatiques présentes sur le littoral de la zone à l'étude

Nom commun	Nom latin	Type de macrophyte
Isoète sp.	<i>Isoete</i> sp.	Submergé
Lobélie de Dortmann	<i>Lobelia dortmann</i>	Submergé/émergé
Myriophylle à fleurs alternes	<i>Myriophyllum alterniflorum</i>	Submergé
Myriophylle à épis	<i>Myriophyllum spicatum</i>	Submergé
Myriophylle grêle	<i>Myriophyllum tenellum</i>	Submergé
Naiade flexible	<i>Najas flexilis</i>	Submergé
Potamot à grandes feuilles	<i>Potamogeton amplifolius</i>	Submergé
Potamot émergé	<i>Potamogeton epihydrus</i>	Submergé/flottant
Potamot graminioïde	<i>Potamogeton gramineus</i>	Submergé
Potamot perfolié	<i>Potamogeton perfoliatus</i>	Submergé
Potamot de Richardson	<i>Potamogeton de richardsonii</i>	Submergé
Potamot zostériforme	<i>Potamogeton zostericiformis</i>	Submergé
Renoncule à long bec	<i>Ranunculus longirostris</i>	Submergé
Sagittaire graminioïde	<i>Sagittaria gramineus</i>	Submergé
Rubanier sp.	<i>Sparganium</i> sp.	Flottant/émergé
Utriculaire sp.	<i>Utricularia</i> sp.	Submergé
Vallisnérie d'Amérique	<i>Vallisneria americana</i>	Submergé

Herbier	Superficie (m <sup>2</sup> )	Recouvrement par les plantes aquatiques (%)	Proportion de myriophylle à épis (%)	Espèce dominante	Sous-espèce dominante
1	8 200	50	1	Potamot zostériforme	Vallisnérie d'Amérique
2	2 484	60	5	Potamot zostériforme	Vallisnérie d'Amérique
3	117 994	50	10	Potamot zostériforme	Potamot de Richardson, Vallisnérie d'Amérique
4	19 164	50	20	Potamot zostériforme	Vallisnérie d'Amérique, Potamot de Richardson
5	23 709	30	5	Sagittaire graminioïde	Vallisnérie d'Amérique
6	1 946	40	1	Vallisnérie d'Amérique	
7	7 465	60	15	Vallisnérie d'Amérique	Potamot de Richardson, Potamot perfolié
8	2 354	60	5	Vallisnérie d'Amérique	Potamot perfolié, Potamot de Richardson
9	21	30	5	Vallisnérie d'Amérique	Potamot perfolié, Sagittaire graminioïde
10	510	60	1	Vallisnérie d'Amérique	Potamot zostériforme
11	3 131	60	1	Potamot zostériforme	Renoncule à long bec, Vallisnérie d'Amérique
12	20	60	30	Potamot zostériforme	Renoncule à long bec, Vallisnérie d'Amérique
<b>Total</b>	<b>186 998</b>				

## PROCÈS VERBAL, Assemblée Générale Annuelle Le DIMANCHE 21 AOÛT 2022, 9h30, à l'Église de Sacré-Coeur-de-Marie

**TABLEAU 2. COÛT DE TRAITEMENT DE L'ENSEMBLE DES HERBIERS AVEC DU MYRIOPHYLLE À ÉPIS AU LAC DU HUIT SELON LA MÉTHODE DE CONTRÔLE PRÉCONISÉE**

Herbier	Superficie de l'herbier (m²)	Méthode recommandée	Coût An 1	Coût An 2	Coût An 3	Coût total
1	8200	Arrachage	28 700 \$	20 500 \$	20 500 \$	69 700 \$
2	2484	Arrachage	8 694 \$	6 210 \$	6 210 \$	21 114 \$
3	117994	Arrachage	412 979 \$	294 985 \$	294 985 \$	1 002 949 \$
4	19164	Arrachage	67 074 \$	47 910 \$	47 910 \$	162 894 \$
5	23709	Arrachage	82 982 \$	59 273 \$	59 273 \$	201 527 \$
6	1946	Arrachage	6 811 \$	4 865 \$	4 865 \$	16 541 \$
7	7465	Arrachage	26 128 \$	18 663 \$	18 663 \$	63 453 \$
8	2354	Arrachage	8 239 \$	5 885 \$	5 885 \$	20 009 \$
9	21	Arrachage	74 \$	53 \$	53 \$	179 \$
10	510	Arrachage	1 785 \$	1 275 \$	1 275 \$	4 335 \$
11	3131	Arrachage	10 959 \$	7 828 \$	7 828 \$	26 614 \$
12	20	Arrachage	70 \$	50 \$	50 \$	170 \$
<b>Total</b>	<b>186998</b>		<b>654 493 \$</b>	<b>467 495 \$</b>	<b>467 495 \$</b>	<b>1 589 483 \$</b>

Méthode	Coût	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	Avantages	Inconvénients
Faucardage	\$ à \$\$\$\$	--	+++	+++	+++	++								Permet de récolter une grande biomasse	Doit être effectué à répétition à chaque année et même plusieurs fois par année
														Coût relativement faible pour un traitement	Ne permet pas d'éliminer les plantes aquatiques (effet temporaire)
Arrachage manuel	\$	++	++	+	+	+								Permet un retour rapide des usages du plan d'eau	Les coûts vont devenir élevés à long terme
														Méthode sélective, permet de retirer les espèces souhaitées	Prévoir deux traitements pour une efficacité optimale
														Permet l'élimination des plantes aquatiques	Difficile d'application pour de grande superficie
Toile de jute	\$\$\$	++	-	++	+++	+++								Se combine bien avec d'autres méthodes de contrôle	N'est pas efficace pour des herbiers de grande densité
														Peut être utilisée pour couvrir de grande superficie	Nécessite une grande participation bénévoles
														Peut être utilisée pour couvrir des herbiers très dense	Méthode non-sélective, doit être utilisée sur des herbiers où la proportion de myriophylle est élevée
														Impact sur l'environnement est temporaire, l'écosystème revient après quelques années	Les sacs pour lester les toiles doivent être retirés durant les années suivant l'installation
														Biodégradable, la toile se désintègre au fond du lac	Doit être combiné à de l'arrachage manuel
														Moins cher que la toile synthétique	Coût relativement élevé
Toile synthétique	\$\$\$\$	++	+	+	+++	+								Permet l'élimination des plantes aquatiques	
														Peut être utilisé pour couvrir des herbiers très dense	Nécessite beaucoup de manutention (retrait avant la fin de la saison estivale et nettoyage des toiles)
														Permet l'élimination des plantes aquatiques	Coût très élevé
														Non-biodégradable, permet une utilisation durant plusieurs années (7 à 10 ans) et peut être déployée sur des secteurs différents	Méthode non-sélective, doit être utilisée sur des herbiers où la proportion de myriophylle est élevée
														Utile pour créer des corridors de navigation ou de baignade	Difficilement applicable pour de grande superficie à traiter
Nécessite peu de besoin en ressources bénévoles															